

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **58 (1922)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : PH. BRIDEL : *Vinet et l'éducation*. — PIERRE BOVET : *L'Annuaire*. — LES FAITS ET LES IDÉES : *Ligue internationale pour l'éducation nouvelle*. — *La nouvelle éducation*. — *Le Nouvel Essor*. — PARTIE PRATIQUE : ED. VITTOZ : *La langue de demain : Quatre cas d'orthographe*. — CORRESPONDANCE : *De l'âge d'entrée à l'école enfantine*. — LES LIVRES. — VARIÉTÉ : PONOCRATES : *En 2022 !*

VINET ET L'ÉDUCATION

On sait le soin que M. le professeur Ph. Bridel voue à l'édition des œuvres de Vinet. En attendant le volume qu'il prépare sur Vinet pédagogue, — volume dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs, — M. Bridel a bien voulu nous donner cette étude.

Les deux intéressants articles que M. Ernest Savary a donnés sur *Vinet* dans *l'Éducateur*, en 1900¹, ne sont point oubliés ; aussi éviterons-nous autant que possible de répéter ce qu'ils contiennent : qu'on veuille bien s'y référer, en particulier, pour tout ce qui concerne la biographie de Vinet et l'énumération de ses ouvrages. Je ferai, d'autre part, maints renvois au livre capital d'Eug. Rambert².

Il ne faut pas s'attendre à trouver chez le grand moraliste vaudois une théorie complète de l'éducation ; Vinet se défiait de ces constructions rigides, — ayant trop vu, comme il l'écrit à un ami³, sévir autour de lui « la rage des systèmes ». Autant il se réjouissait quand il voyait la véritable « philosophie de l'éducation, l'esprit de l'éducation » faire des progrès, autant il redoutait l'envahissement de « ces ténébreuses théories qui font ressembler le plus indispensable des soins à la recherche de la pierre philosophale⁴. »

Il avait néanmoins, d'une part, des principes fondamentaux,

¹ 10 novembre et 15 décembre. XXXVI, p. 685-688, 764-767.

² *Alexandre Vinet ; histoire de sa vie et de ses ouvrages*, 4^{me} éd. Lausanne, 1912 (en abrégé : R.)

³ Lettre inédite à Aug. Jaquet. Comp. *Lettres de A. Vinet*, I, p. 356.

⁴ *Revue Suisse*, 1840, p. 152.

dont il était parfaitement conscient et qu'il a très nettement exposés, et, d'autre part, des méthodes, qu'il avait peu à peu élaborées sur la base de ses expériences personnelles. Car (on l'oublie trop souvent), remarquable critique littéraire, puissant apologiste du christianisme, Vinet ne fut, à proprement parler, ni un théologien de profession, ni un psychologue en chambre close, mais, pendant vingt ans, « un maître d'école », avant de se trouver, pour les dix dernières années de sa vie, investi d'un enseignement académique.

Des documents assez nombreux permettent de le suivre dans son labeur quotidien de professeur de langue française au gymnase, au pédagogium et à l'Ecole des jeunes filles de Bâle : lettres, notes de son agenda, rapports périodiquement remis aux autorités de la ville. Les quelques extraits que Rambert a donnés de ces derniers montrent la place qu'y tenaient les considérations générales, souvent originales et profondes ; il faut ajouter que ces rapports indiquaient, d'autre part, année après année, les déficits existants ou les progrès obtenus dans les diverses classes confiées aux soins de Vinet, et contenaient, en outre, de courtes notices sur chacun de ses élèves, rédigées avec ce soin consciencieux qu'il mettait à toute chose. Exemples :

« B.... Plein de talents et d'idées, mais difficile à tenir en haleine. Indolent... Dans les leçons, il se met en devoir d'écrire et n'écrit rien. Il badine avec un couteau, un morceau de bois, et se réveille de temps en temps pour faire une remarque pleine de sens et quelquefois d'esprit. »

« S... compte beaucoup sur la puissance du talent ; dès l'origine il a négligé l'étude un peu aride, mais nécessaire, des règles ; il a cru qu'une langue se devinait, et il fait de l'éloquence dans des phrases barbares. Je crois pouvoir parler avec sévérité d'un jeune homme qui donne tant d'espérance. »

« F..., excellent pour tout ce qui dépend de la volonté. Malheureusement, son esprit manque de justesse : il voit tout à travers des nuages. »

Très vite Vinet avait posé en principe que les leçons doivent être « agréables », à la fois pour les élèves et pour le maître. Et d'abord, dans un temps et dans un milieu où la manière forte était trop souvent pratiquée, il s'applique — et réussit¹ — à gagner l'affection de ses élèves en employant des procédés tout différents. Une fois, au début, il s'était laissé aller à donner une gifle ; il se promit de ne pas recommencer.

« Je puis t'assurer, écrit-il à son ami Leresche, que la politesse et la bien-

¹ Voir le témoignage d'un de ses élèves, devenu plus tard un célèbre théologien zuricois, dans Paul Schweizer, *Alexander Schweizer*. Zurich, 1889, p. 12.

veillance m'ont obtenu tout ce qu'on attend ordinairement de la plus exacte sévérité, jusque et y compris le respect... Je pourrais citer comme preuve de l'importance qu'il y a à ne pas traiter les jeunes gens de seize à dix-huit ans comme des enfants, la manière dont ils sont avec l'un des professeurs... qui a pour défaut, d'abord, une grande rudesse dans les formes et celui de ne point étudier le caractère et l'esprit de ses élèves. Il les a menés dès le commencement comme des conscrits, sans politesse et sans assez de discernement. Il en est résulté que, malgré sa grande rigueur, il n'est point respecté, et que les étudiants, bons d'ailleurs, lui ont joué quelques tours désagréables. Bienveillance et dignité, voilà, je crois, ce qu'il faut chez un professeur ¹. »

Ce n'est point que Vinet cédât à la tentation d'amuser les élèves, en abaissant les exigences de l'étude ; à bon droit, il a toujours lutté contre cette lâcheté, à laquelle ont cédé trop de pédagogues. Il note un jour dans son agenda :

« Frappé plus que jamais de l'erreur énorme qu'a introduite en éducation la maxime d'emmieller la nourriture salubre à l'enfant. » Toute étude doit être scientifique, c'est-à-dire sérieuse, exacte ; et il en faut respecter même ce qu'on appelle parfois les « superfluités », car ici « les superfluités font partie du nécessaire. » (R. 176.)

Et c'est ainsi que cet amant passionné des belles-lettres, — que la lecture de *Bajazet* pouvait jeter dans des « ravissements » capables de lui faire oublier d'affreuses névralgies, — ce maître si heureux quand il lui était permis de communiquer à ses élèves un peu de son enthousiasme (de son « ivresse », disait-il) pour de beaux vers ou pour une belle page de prose, ce Vinet qui note un jour avec un frémissement de joie : « J'ai eu le plaisir de voir se développer chez mes jeunes auditeurs le germe du sentiment du beau », — exigeait que toute culture littéraire eût pour base préalable une étude serrée de la langue elle-même : lexicologie, grammaire et rhétorique (R. 176-7, 179).

Bien menée, une telle étude est un des plus puissants moyens de développement qui existent ; car « la parole est l'analyse de la pensée ;... toute langue est un système de philosophie. »

Aussi :

« Malgré leur sécheresse apparente, ces exercices, dit-il en parlant de l'analyse grammaticale, ont de l'attrait pour ces jeunes intelligences, qui se plaisent à pénétrer par ce moyen le secret du mécanisme du langage ; c'est un véritable exercice de logique, qui n'est pas sans rapport avec les exercices mathématiques ². »

¹ Lettre du 27 mai 1818, inédite (sauf quelques mots dans R. 28).

² Ceci n'empêche pas Vinet de relever d'autre part, comme un avantage

Pour être fructueux, ce travail doit porter, non pas sur des mots empruntés à des recueils artificiels ou à des dictionnaires : ces herbiers de fleurs desséchées, — mais sur des mots saisis en pleine nature, dans le vif de la langue, chez les bons auteurs ; et c'est afin d'avoir à sa disposition ce matériel de choix, et de le procurer à ses collègues, que Vinet composa sa *Chrestomathie*.

Pour être précieuse et vigoureuse, — faute de quoi elle perdrait son essentielle valeur, — l'étude dont il s'agit ne sera point abstraite. Il ne faut, ni en grammaire, ni surtout en rhétorique, poser des lois à priori. Au lieu d'enseigner d'une façon dogmatique les règles du langage, le maître doit aider l'élève à les remarquer lui-même, à les « déduire des modèles » qu'il a lus. « Je leur présente, dit Vinet, l'art en action et vivant. C'est par les exemples qu'ils arrivent à des théories, par des faits qu'ils s'élèvent aux principes ; c'est une manière de faire soi-même la science. »

Ces derniers mots montrent combien il tenait à ce que les écoliers fussent actifs. Souvent, dans ses rapports pédagogiques, il est revenu sur ce principe :

« Le maître ne doit être considéré que comme un guide ; les disciples ne doivent point rester passifs, car s'ils ne s'enseignent pas eux-mêmes, ils n'auront jamais ni un sentiment vif, ni une connaissance approfondie des choses qu'on leur apprend. »

Au sujet d'une de ses classes, il écrit un jour avec regret qu'elle « est plutôt composée de bons *auditeurs* que de bons *disciples* ».

Mais, si l'on veut que l'élève soit vraiment actif et spontané, il importe, remarque encore Vinet, de dresser très justement sa tâche, de façon à ne jamais réclamer de lui ce qui serait au-dessus de sa portée. (R. 177-178.)

(A suivre.)

PH. BRIDEL.

L'ANNUAIRE

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse est un volume trop grave de contenu, malgré sa vêtue bleu tendre, pour que je puisse me permettre de dire qu'on l'attend avec impatience, comme

des études littéraires, le fait qu'elles s'occupent d'objets échappant à la mesure précise. « Ni l'amour, ni l'admiration ne se pèsent ; les impressions du goût sont indéfinies ; toute force morale est impondérable... Une culture trop exclusive des sciences exactes aurait pour résultat de fausser l'esprit, et peut-être d'ôter à l'âme toute la puissance qui tient à son élasticité. Il est donc à propos d'opposer à l'influence de ces études l'influence des sciences qui ne prétendent pas à la même exactitude. » (Astié, *Esprit d'A. Vinet*, II, 313-4.)

s'il s'agissait du roman saisonnier d'un auteur à la mode. C'est bien un peu ça pourtant, car cette revue générale du mouvement des idées en matière d'écoles et d'enseignement est toujours singulièrement instructive et stimulante. Déchargé d'une lourde partie documentaire et statistique qu'on a remplacée par des chroniques scolaires cantonales d'allures plus personnelles et très variées, l'*Annuaire* de 1921, récemment sorti de presse, fait le plus grand honneur à son rédacteur, M. Jules Savary. On a bien, en feuilletant puis en lisant le volume, l'impression que les grandes préoccupations de l'heure actuelle y figurent toutes, et chacune à sa juste place.

Donnons d'abord, à propos de la *revue géographique* un souvenir ému à notre ancien maître, collègue et ami, Charles Knapp, l'infatigable travailleur dont le nom restera lié à une période importante de la vie scolaire de notre pays. Il y a dans les faits et les chiffres groupés par lui avec amour de quoi mettre utilement au point les données des livres que les instituteurs peuvent avoir encore sous la main.

M. W. Rosier, en traitant l'*Europe nouvelle et le principe des nationalités*, marque le cadre, à bien des égards entièrement renouvelé, dans lequel se posent aujourd'hui les problèmes de l'école. Partant d'une définition de Renan : « Une nationalité est un groupe d'hommes qui veut devenir une nation », M. Rosier examine successivement les divers facteurs qui conditionnent cette volonté collective pour conclure qu'« une nation est une alliance, un contrat social ; mieux encore, comme le dit M. Boutroux, c'est une amitié. » Appliquer cette proposition à la Suisse, c'est terminer par un appel réconfortant et optimiste à l'esprit d'entr'aide. Nous voilà en pleine éducation, et comme au seuil de ce Congrès international qui, en juillet, chez nous, traitera de l'esprit international et de la solidarité.

C'est aussi de contribution à l'éducation morale que je traiterais l'article savant et clair de M. Arnold Reymond sur *la science pédagogique, ses fondements et ses limites*. Car ce qu'il en ressort, c'est moins l'affirmation de la possibilité d'une science pédagogique « qui existe très certainement et qui a rendu, surtout depuis un demi-siècle, des services inappréciables », qu'un avertissement aux fanatiques, s'il y en a, de cette discipline nouvelle. « Cette science est loin de constituer toute la pédagogie. Les valeurs spirituelles dans leur expression la plus haute ne sont pas de son res-

sort, elles ont leur garantie dans une foi librement acceptée et fidèlement vécue ; l'éducateur aura toujours besoin, en pratiquant la pédagogie, de se rappeler, selon un adage bien connu, que science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » Est-il besoin de dire que nous nous sentons en plein accord avec ces belles paroles.

M. Henchoz, un spécialiste de l'hygiène scolaire, a limité sa chronique de cette année à la question des infirmières scolaires, très actuelle chez nous.

M. F. Barbey, de Fribourg, n'a pas de peine à montrer que la *tendance vers l'enseignement agricole* qu'il constate à l'école primaire rurale est en harmonie avec tous les efforts pédagogiques du moment. Ce qu'il dit des moyens de donner à l'enfant le goût de la vie des champs, et des innovations introduites à cet effet dans son canton, retiendra l'attention.

Mais la pièce de résistance de ce volume est le grand article de 75 pages, où M. J. Savary passe en revue la campagne menée en Allemagne et en France pour et contre l'école *unique*. A l'aide de citations nombreuses, il donne à son lecteur l'impression des puissants courants de pensée démocratique qui ont adopté ce mot d'ordre, et des résistances d'ordres divers auxquelles ils se heurtent. Il marque avec justesse dans quelle mesure, très variable, ce mouvement d'idées intéresse nos cantons suisses, pourquoi ce sont les Vaudois surtout qui se passionnent à ce sujet. Sans vouloir entrer dans le débat, je me permettrai de dire qu'après avoir lu M. Savary, je suis frappé de certaines équivoques qui paraissent subsister dans l'esprit des auteurs allemands. Ce n'est pas la première fois qu'il leur arrive — à eux, ni à d'autres — de se passionner à propos d'un mot nouveau sans avoir pris un soin suffisant pour dire ce que ce mot signifie. *Einheitsschule*, n'est-ce pas pour les uns l'école de l'Allemagne une et centralisée, par opposition aux écoles d'Etats confédérés, — pour d'autres, l'école une en contraste avec les écoles de confessions diverses, — pour les troisièmes, l'école une triomphant des écoles pour classes sociales distinctes ? Je ne puis pas non plus me défendre de l'impression que la tâche urgente, c'est plus encore l'école *active*, qui développe l'enfant en faisant appel à ses facultés vivantes, que l'école *unique*. S'il y a des pays où les collèges et les institutions privées soient plus près de cet idéal que les écoles primaires, je n'ai pas honte de dire que je considérerais comme un malheur de les supprimer par besoin d'uniformité. Ce à quoi il faut tendre, c'est à avoir de très bonnes

écoles accessibles à tous sans distinction de classe. Ne faut-il pas d'abord les faire très bonnes et ensuite les ouvrir à tous ? Sommes-nous, primaires ou secondaires, assez avancés sur le plan des réformes *pédagogiques* pour que le moment soit venu de procéder à des réformes *administratives* ? Je n'en ai pas l'impression.

Mon sentiment est d'ailleurs tout à fait favorable au principe démocratique de l'école unique, et je ne vois pas dans notre enseignement secondaire officiel cette supériorité de méthodes que d'aucuns, semble-t-il, admettent comme un fait évident.

Et voilà pourquoi nous avons encore grand besoin que beaucoup des nôtres regardent par-dessus nos frontières, traversent même les mers et rapportent des faits et des idées qui, comme les jolies pages de M. Malche sur l'*Education américaine*, sont un tonique et un stimulant.

Le chemin où il s'agit de marcher est clairement dessiné par l'ensemble de l'*Annuaire*, mais la route est longue, on la voit s'étendre très loin, très droite, jusqu'à l'horizon lumineux lui-même.

Nous sommes en marche. Pressons le pas.

PIERRE BOVET.

LES FAITS ET LES IDÉES

Ligue internationale pour l'éducation nouvelle, fondée au Congrès de Calais le 6 août 1921, et rattachée au Bureau international des Ecoles nouvelles, créé à Genève en 1899.

I. Principes de ralliement.

1. — Le but essentiel de toute éducation est de préparer l'enfant à vouloir et à réaliser dans sa vie la suprématie de l'esprit ; elle doit donc, quel que soit par ailleurs le point de vue auquel se place l'éducateur, viser à conserver et à accroître chez l'enfant l'énergie spirituelle.

2. — Elle doit respecter l'individualité de l'enfant. Cette individualité ne peut se développer que par une discipline conduisant à la libération des puissances spirituelles qui sont en lui.

3. — Les études et, d'une façon générale, l'apprentissage de la vie, doivent donner libre cours aux intérêts innés de l'enfant, c'est-à-dire ceux qui s'éveillent spontanément chez lui et qui trouvent leur expression dans les activités variées d'ordre manuel, intellectuel, esthétique, social et autres.

4. — Chaque âge a son caractère propre. Il faut donc que la discipline personnelle et la discipline collective soient organisées par les enfants eux-mêmes avec la collaboration des maîtres ; elles doivent tendre à renforcer le sentiment des responsabilités individuelles et sociales.

5. — La compétition égoïste doit disparaître de l'éducation et être remplacée par la coopération qui enseigne à l'enfant à mettre son individualité au service de la collectivité.

6. — La coéducation réclamée par la Ligue, — coéducation qui signifie à la fois instruction et éducation en commun, — exclut le traitement identique imposé aux deux sexes, mais implique une collaboration qui permette à chaque sexe d'exercer librement sur l'autre une influence salutaire.

7. — L'éducation nouvelle prépare, chez l'enfant, non seulement le futur citoyen capable de remplir ses devoirs envers ses proches, sa nation, et l'humanité dans son ensemble, mais aussi l'être humain conscient de sa dignité d'homme.

II. Buts de la Ligue.

1. — D'une façon générale, la Ligue s'efforce d'introduire à l'école son idéal et les méthodes conformes à ses principes.

2. — Elle cherche à réaliser une coopération plus étroite : d'une part, entre les éducateurs des différents degrés de l'enseignement, d'autre part entre parents et éducateurs.

3. — Elle se propose d'établir, par des congrès organisés tous les deux ans, et par les revues qu'elle publie, un lien entre les éducateurs de tous les pays qui adhèrent à ses principes et visent des buts identiques aux siens.

4. — Il n'y a pas de cotisation. L'abonnement à la revue *Pour l'Ere Nouvelle*¹ implique l'adhésion à la Ligue. Il suppose donc l'adhésion à ses principes de ralliement, tout au moins à titre d'orientation générale.

La nouvelle éducation. — J'ai, dans un numéro précédent², demandé s'il existait en Suisse des écoles où les enfants écrivent des contes (récits ou descriptions) librement inventés par eux. Je pense pouvoir être utile aux instituteurs et aux professeurs qui voudraient faire faire des travaux de ce genre à leurs élèves, en leur faisant connaître la méthode par laquelle j'ai obtenu dans quelques écoles françaises des résultats très intéressants. Les règles de cette méthode sont formulées d'une manière assez rigoureuse, à la fois pour diminuer les difficultés de la tâche, pour écarter d'une façon absolue toute action personnelle de la part de l'éducateur, qui serait de nature à ôter aux résultats leur valeur scientifique et parce que ces règles ont été peu à peu corrigées par l'expérience.

1. Dire aux enfants qu'ils ne sont pas contraints de travailler isolément, comme c'est l'usage dans les classes, mais qu'ils sont autorisés à travailler *collectivement*, comme ils jouent collectivement dans la cour de récréation. Les laisser se grouper à leur gré.

2. Quand les groupes sont formés, prier les enfants d'écrire un travail de leur invention (conte, description ou récit).

3. Pendant l'exécution du travail, laisser les enfants complètement libres, sans s'occuper d'eux, en les observant seulement de loin, parce que des observations peuvent être intéressantes. N'intervenir en aucune manière, même si

¹ Cette revue trimestrielle (6 fr. par an) paraît dès cette année. Elle est dirigée par notre collaborateur M. Ad. Ferrière. Nous faisons pour elle nos vœux les plus chaleureux. (Réd.)

² Voir l'*Educateur* du 7 janvier 1922.

on constate que dans un groupe un enfant est distrait ou passif et ne coopère pas. Cette inactivité peut n'être que passagère. Il faut attendre et ne prendre une décision que si on constate que cinq ou six fois de suite, le même enfant reste apathique et ne participe pas au travail. Il faut alors essayer de découvrir les causes de cette anomalie qui peuvent être les suivantes : ou bien l'enfant est trop supérieur à ses camarades, ou bien il leur est trop inférieur ; ou bien il est timide et les autres travailleurs ne lui laissent pas la liberté de s'exprimer ; ou bien il ne s'entend pas avec eux. Dans tous les cas, le remède est le même : il faut inviter l'enfant à se retirer du groupe et à s'agréger à un autre. D'ailleurs il le fera de lui-même si l'organisation du travail est suffisamment libre.

4. Quand le travail est fini, se le faire présenter par les enfants et le lire en s'abstenant de toute observation si le travail est correct, ne contient ni grossières fautes de français ni fautes d'orthographe. Dans le cas contraire, dire aux enfants qu'ils ont laissé des fautes et les prier de les corriger (sans les leur indiquer). S'ils n'y parviennent pas, faire appel à des enfants d'un autre groupe.

5. Faire recopier et illustrer ce travail.

6. S'abstenir de toute critique. Louer les enfants et les encourager pour qu'ils aient confiance en eux et arrivent à écrire facilement.

Je publie quelques-uns des travaux obtenus par cette méthode dans une petite revue que je viens de fonder (*L'Oiseau Bleu*, abonnement : 7 francs par an, chez M. Roger Cousinet, à Arcis-sur-Aube, Aube, France), et qui sera entièrement rédigée par des enfants.

Roger COUSINET.

Le Nouvel Essor. — Nous recevons, avec prière d'insérer, le communiqué suivant qui nous évite la peine de formuler de façon personnelle les vœux très sincères que nous formons pour ce journal d'un ami : « L'ancien *Essor*, fondé par le pasteur Paul Sublet en 1906, se transforme. Son rédacteur actuel, qui, depuis trois ans, lui a donné une impulsion nouvelle : M. Ad. Ferrière, docteur en Sociologie de Genève et professeur à l'institut J. J. Rousseau (Ecole des sciences de l'Education), abandonnant la partie religieuse du journal, lui a donné pour titre nouveau et pour nouveau sous-titre : *Le Nouvel Essor social, moral, éducatif*.

Le journal paraît désormais de nouveau tous les quinze jours, à Lausanne, sous les auspices de l'association suisse pour l'organisation du travail et la documentation (A. S. T. E. D.). Le Secrétariat d'Hygiène morale et sociale (H. S. M.) lui prêtera son concours. Le comité de patronage est composé de quelque cinquante noms appartenant à diverses confessions et à divers partis politiques. Les membres du Comité de rédaction sont des spécialistes en matière de protection de la famille, de protection de l'enfance, de protection de la vieillesse, d'hygiène sociale, d'assurance et d'assistance. Les problèmes d'éducation — d'éducation des adultes, maison pour tous, éducation nouvelle — sont traités avec une compétence de spécialiste par le rédacteur en chef lui-même. Comme on le voit, *Le Nouvel Essor* cherche surtout la coordination des activités pour le bien du prochain. Programme positif, actif, de bon aloi.

Souhaitons à ce confrère ancien, sous sa forme nouvelle et bien d'actualité, un heureux succès et... — c'est le cas de le dire — un nouvel essor. »

Les membres de la Société pédagogique romande qui souscriront (ch. postaux II. 1030) un abonnement d'un an en se référant à cette qualité sur le bulletin de versement n'auront à payer que 3 fr. 50 (au lieu de 5 fr.).

PARTIE PRATIQUE

LA LANGUE DE DEMAIN

II. — Quatre cas d'orthographe.

1. — « Aucune élève n'a pu me dire ce qu'étaient ces financiers que Colbert a réduit à une si pénible extrémité. » (*Rev. Pédag.* 1919, n° 9, p. 222). — « Quelques inexactitudes que les découvertes récentes aient montré dans le détail de l'œuvre de Rousseau... » (Merlet, *Classiques français*, 1905, p. 658). — « Est-ce à dire que nos sympathies, dans l'incendie mondial, se sont trouvé coïncider ? » et « Si nous nous sommes entendu quand même... » (*Essor*, 2 janvier 1915). Etc., etc. — *Défaut d'accord du participe passé* avec son complément d'objet direct, soit pronom réfléchi, soit non réfléchi : la faute est fréquente dans les travaux de nos élèves, dans les journaux, dans la correspondance familière ; elle n'est point rare dans le volume imprimé ; elle n'est même pas un fait récent.

Un très savant linguiste de notre pays en tire une conclusion qui a grand' chance d'aller s'affirmant, mais que, maîtres d'école, nous ne pouvons point encore faire nôtre : « *L'accord du participe avec l'objet direct* tend incontestablement à disparaître, dit-il ; c'est une règle qui appartient au passé, et qu'on ne devrait plus enseigner ! » Je contresignerais volontiers cette prophétie ; mais, je le répète, en soulignant : *il serait prématuré de souscrire à la conclusion.*

2. — Et quant à l'accord qui tend plus manifestement encore à s'établir ici : « De pieux critiques de Rousseau se sont donnés beaucoup de mal pour... » ; — « les accusées ne s'étaient pas rendues compte de la portée de leur acte » ; — « Tant d'hommes éminents dissertent sur l'instruction et l'éducation sans s'être demandés une seule fois... » (Le Bon, *Psychologie de l'éducation*, p. 176, 1906) ; — « Plusieurs s'étaient blessés les doigts » (édition déjà ancienne de Salammbô) ; dirons-nous également qu'il est prématuré de l'accepter ?

Il le faut bien, sous peine de passer pour un « réformiste » inquiétant, pour un démolisseur de la langue. Et pourtant, c'est par centaines que j'ai relevé des exemples, plus ou moins anciens, *d'accord du participe passé pronominal avec le pronom complément d'objet indirect* ; j'en trouve dans la *Revue mondiale*, dans la *Revue universitaire*, — dont l'impression est pourtant fort soignée — ; dans le livre de J. Payot, *Aux instituteurs*, en 1897 (« je me suis procurée un fourneau à pétrole ») ; dans le livre de Stroehlin sur le Collège de Genève, en 1894 ; j'en trouve partout, dans tout genre d'imprimés, presque autant que chez mes élèves. Sans parler de la conversation courante, où bien peu de gens, — et même parmi des lettrés, et même parmi des universitaires, et même chez des collègues fort pointilleux en matière de langage, — où bien

peu de gens, dis-je, se refusent ces horreurs : Elle s'est *faite* mal ; vous vous êtes *promise* que... !

Alors ? Alors, il faudrait avoir le courage de conclure raisonnablement : je ne l'ai pas.

Du moins dirai-je : si vous avez parfaitement raison de juger un homme sur le défaut d'accord d'un verbe avec son sujet, abstenez-vous en revanche de le qualifier parce qu'il laisse imprimer : « *Maints ministres qui se sont succédés* » (Jean Finot, directeur de la *Revue mondiale*, 1919, n° 20, p. 134) : *car c'est décidément de la langue de demain.*

3. — Jusqu'ici trop pusillanime dans mes conclusions pour être taxé de révolutionnaire, je me risque, sur un autre point, à demander un modeste allègement à notre tâche. Les manuels de grammaire que vous avez sous la main vous permettent-ils de considérer comme admissibles tout ou partie des quatre accords que voici, *d'un participe passé précédé d'un en complément d'objet direct* ? « Combien n'en a-t-elle pas *soustraites* à la variole depuis Jenner ? — Des fautes, qui n'en a pas *commises* ? — Des mots du ciel tels qu'elle n'en a jamais *entendus* (Goncourt, *Germinie Lacerteux*). — On a créé en nombre considérable des méthodes pour l'analyse ; en a-t-on *créées* pour la synthèse ? — De ces constructions psychologiques comme j'en ai tant *bâties*. (Bourget, *Le sens de la mort*, p. 220) ».

Non seulement les grammairiens ne vous permettront pas de vous prononcer à coup sûr ; mais j'ose prétendre que *cela n'a aucune importance* à aucun point de vue. Nos élèves ne se trouveront peut-être jamais dans le cas d'employer semblable construction ; ils n'en auront rencontré que... dans les dictées d'orthographe ! Alors, ayons au moins ce tout petit minimum de logique et de sens pratique : ne leur tendons pas ce piège dans les dictées d'examen. Allons plus loin même : passons résolument sous silence cette règle orthographique qui ne présente pas le moindre intérêt.

4. — Enfin, j'ai mieux encore. Connaissez-vous situation plus ridicule que celle-ci ? Vous peinez à expliquer une règle d'accord, avec exceptions et contre-exceptions ; vous ne passez pas à vos élèves une seule infraction à ce code compliqué, et... et presque tout ce qu'ils lisent vient vous démentir !

C'est ce qui nous arrive avec *toute* heureuse, toute entière, toute amicale, toute inclinée, toute unie, toute encombrée, toute angoissée, etc., etc. Ces exemples sont tirés, sans exception, de volumes imprimés, et fort bien imprimés. Que dire donc du journal, où j'ai renoncé depuis longtemps à en collectionner ? On peut poser en fait que, dans la rédaction familière ou pressée, l'adverbe « *tout* » prend le e aussi bien devant une voyelle que devant la consonne ; et c'est parfaitement logique. M. Ph. Godet lui-même a vu sa prose arrangée comme suit par le prote : « elles ont été invitées l'année dernière pour une *toute autre* cérémonie ! » Et les manuels d'histoire littéraire de Desgranges et de Joliet, édités l'un et l'autre en 1921, mettent sous les yeux de nos élèves : toute objective, et toute italienne. » Et le mal — si mal il y a — n'est point

récent : dans le livre de Bonnefon sur les Ecrivains célèbres, en 1880, je crois n'avoir pas trouvé une seule autre erreur typographique que celle-ci : toute entière (p. 95 et p. 522). Et Littré, oui, Littré, a laissé imprimer ceci, en 1863¹ dans son *Histoire de la langue française* : « Cette analyse toute exécutée et accomplie (vol. I p. LI) ».¹

Comment donc le fameux arrêté Leygues, en 1902, n'a-t-il pas enregistré *ce fait, incontestablement acquis à la langue de demain* ? Et pourquoi nous obstiner — sous prétexte d'équivoques, dont je ne nie pas d'ailleurs la possibilité — à enseigner une règle dont tous les écrivains se moquent et ont raison de se moquer, parce qu'elle rentre dans la catégorie des chinoiseries ? Il nous restera encore suffisamment à faire !

ED. VITTOZ.

CORRESPONDANCE

DE L'ÂGE D'ENTRÉE A L'ÉCOLE ENFANTINE

Il ne viendrait à l'idée de personne d'entreprendre un voyage sans avoir réfléchi, consulté sa carte, fait des préparatifs. Chacun se rend compte en effet qu'il importe beaucoup de *bien-partir*. Mais quand il s'agit des dix ou onze années que l'élève doit passer à l'école, on voit beaucoup de parents se désintéresser des débuts et méconnaître absolument l'utilité de l'école enfantine, où les enfants devraient entrer à cinq ans.

Il est des mères qui tiennent à garder leur fillette à la maison pour surveiller un petit frère ou une petite sœur. L'intérêt de la mère passe ici avant l'intérêt de l'enfant. Certaines mamans trop tendres ne peuvent se résoudre à se séparer de leurs enfants pour quelques heures et elles renvoient le plus possible l'heure fatale de l'entrée à l'école. On voudrait bien que le petit — ou la petite — sût faire de jolis ouvrages comme l'enfant X. qui habite sur le même palier, mais on n'a pas le courage de se décider à la séparation. Ici encore, c'est l'égoïsme de la mère qui l'emporte sur l'intérêt de l'enfant. D'autres mères enfin, soucieuses avant tout d'hygiène et de santé, éviteront le plus longtemps possible le contact de l'école qui priverait leur fils ou leur fille de l'exercice en plein air aux meilleures heures de la journée. Et comme il faudra quand même, dès qu'il aura sept ans, se résoudre à envoyer à l'école primaire ce pauvre enfant tant « couvé », on le fera admettre à l'école enfantine pour le dernier semestre d'hiver, afin de le « dégrossir » un peu.

On n'admettrait jamais en 2^e année primaire un élève qui n'aurait reçu aucune préparation scolaire et n'aurait pas parcouru le programme de la première année. L'école enfantine, au contraire, doit recevoir des débutants de six ans et les adjoindre à ceux de ses élèves qui sont entrés à l'âge normal de cinq ans et qui bénéficient déjà d'une année de travail.

De deux choses l'une : ou bien nous ne faisons *rien* la 1^{re} année, ou bien

¹ Une perle, à ce sujet. L'une de nos grammaires les plus usitées dit à peu près ceci (je ne l'ai pas sous la main) : « l'adjectif *tout* devient adverbe quand il accompagne un qualificatif ; mais il redevient adjectif quand ce qualificatif commence par une voyelle. » Et Rémy de Gourmont contresigne cette énormité, en pince-sans-rire peut-être, dans son *Problème du style*, p. 250 !

nous avons un programme et nous donnons à nos petits des connaissances toutes concrètes, toutes simples, cela va sans dire, mais qui les initient au travail de la 2^e année.

On nous dira qu'à six ans l'enfant saisit plus vite, qu'il a déjà un certain raisonnement et qu'on peut aller plus vite en besogne. En êtes-vous bien sûrs ? Quant à nous, nous avons été généralement déçue par ces élèves qui débutent à six ans.

Pour ce qui est du caractère, ce sont souvent des enfants gâtés, habitués à tout voir graviter autour de leur petite personne. Ils n'admettent pas qu'on les contrarie ; ils dérangent la bonne marche de la classe et y sèment le désordre. Or l'école infantine a, comme les autres, besoin d'ordre et de régularité. (Relevons encore en passant que les élèves qui entrent à six ans dans nos classes ont d'ordinaire plus d'absences que ceux qui débutent à cinq ans.)

Encourageons donc les parents à nous envoyer leurs enfants à cinq ans. Si les locaux sont sains, exempts d'humidité, bien exposés et surtout bien aérés, il n'y a rien à redouter : l'enfant s'y développera normalement.

Sa croissance physique sera favorisée par des promenades, des exercices de gymnastique, des jeux en plein air, libres ou organisés.

Son développement intellectuel sera assuré par le matériel froebelien et les leçons d'observation. Son éducation morale enfin se fera non seulement au moyen de causeries appropriées, mais aussi et surtout par la vie en commun avec ses camarades. Il apprendra à partager, à protéger le faible, à s'associer aux joies et aux chagrins de ses petits amis. Ces rapports entre écoliers, cette vivante école de solidarité, sont précieux pour combattre l'égoïsme dès le premier âge et pour contribuer à la formation du caractère.

Efforçons-nous donc de faire en sorte que l'école infantine soit vraiment ce qu'elle doit être. Le meilleur moyen de lutter contre les préjugés que beaucoup de gens nourrissent à son endroit, c'est de lui donner une valeur absolument incontestable. Faisons *aimer* l'école et tâchons de gagner à notre cause parents, éducateurs et médecins. Nous reprendrons alors notre tâche avec courage et confiance.

E. N.

LES LIVRES

Pierre BOVET : *Le Génie de Baden-Powell. Ce qu'il faut voir dans le scoutisme. Ses bases psychologiques. Sa valeur éducative. L'instinct combatif et l'idéal des jeunes.* — Editions Forum, Neuchâtel et Genève ; Paris, 33, Rue de Seine. 40 pages, 1 fr. 80.

Il y a dans cette brochure plus de suc et de moelle que dans bien des gros volumes. Ce n'est pas seulement la question des éclaireurs qui s'y pose, c'est tout le problème de l'éducation. On peut être indifférent au scoutisme — il doit être difficile à un éducateur de l'être tout à fait — et prendre un intérêt passionné à ces pages, où le traducteur de *Scouting for Boys*, le psychologue de *l'Instinct combatif*, l'auteur des pénétrantes études sur la notion du devoir, résume et concentre sa pensée.

Le mouvement éclaireur lui-même est souvent, dans nos milieux pédagogiques,

mal connu et parfois méconnu. Puisse la brochure de M. Bovet rencontrer parmi nous l'accueil qu'elle mérite ! Puisse-t-elle, en remontant aux sources, c'est-à-dire au génie même du promoteur du scoutisme, dissiper les préjugés et les malentendus !

Tous, tant que nous sommes, nous prétendons éduquer. Mais nous échouons souvent. C'est que nous ne savons pas. Baden-Powell sait, lui. Il connaît les jeunes. Il sait où et comment les prendre. Allons à son école et la nôtre s'en portera mieux.

Sur la valeur éducative des collections ; sur l'émulation ; sur le rôle de l'instinct combatif à l'école ; sur l'éducation civique ; sur la nécessité de ne pas heurter de front les instincts profonds de l'enfant, mais de les « canaliser » en les élevant ; sur la conciliation possible — et combien désirable en Suisse — d'une éducation militaire et d'une éducation pacifiste ; sur la manière de faire concourir à la formation du caractère les histoires guerrières et même les récits de meurtres ; sur les méthodes comparées d'éducation morale de Foerster, de Jules Payot, de Charles Wagner et de Baden-Powell, M. Bovet a des pages lumineuses et, j'ose le dire, décisives.

Et puis cette lecture est réconfortante. On y sent à chaque ligne une intelligence lucide au service d'un cœur généreux. Elle est tonique. Selon le mot de Pierre de Coulevain, cette œuvre est un *accumulateur*, et je ne crois guère me tromper en la plaçant, dans mon estime, tout à côté du *Génie religieux* de Th. Flournoy¹.

ALB. C.

L'Ecolier genevois. *Journal pour la jeunesse.* Rédaction : Mme R. TISSOT, Prairie 25. Administration : M. A. Grosrey, Poterie 22. Editions Sadag, Genève. Dans les écoles, 3 fr. 40 ; par la poste, 4 fr. 20 par an.

Fondé il y a trois ans, cet excellent journal a conquis dès lors sa place au soleil, à Genève tout au moins. Mais il est encore peu connu dans le reste de la Suisse romande. Il me paraît que c'est dommage et que, moyennant certaines modifications de détail, cette revue pourrait fort bien devenir l'organe des écoliers romands. Dans le canton de Vaud notamment, nous n'avons rien d'analogue et je crois qu'il en est de même à Neuchâtel.

La présence à la rédaction de Mme R. Tissot, qui a signé tant d'œuvres de valeur et qui va reprendre dans l'*Educateur* cette *Françoise* que nos lecteurs n'ont point oubliée, est à elle seule une garantie de succès.

Le sommaire suivant, pris au hasard dans la collection, donnera une idée de la richesse et de la variété du journal : R. T., Les cacaouettes ou arachides (5 illustrations). — Henri Bernadou, Une partie de pêche qui finit mal (3 illustr.). — Marguerite de Bülow, L'horloge merveilleuse (2 illustr.). — E. Cerutti, Broderie (2 modèles). — A. Grosrey, De la décoration (une page de dessins types). — Sam Carlette, Sous bois, saynète (6 illustrations). — E. van Muyden, Une omelette pour deux (histoire sans paroles en 7 tableaux). — Nieritz, Menzikoff, roman. — Concours.

ALB. C.

¹ M. Bovet est fort ennuyé de voir l'*Educateur* faire aujourd'hui violence à sa modestie. Il m'a prié d'atténuer mon éloge, mais la sincérité m'oblige à n'en rien faire...

Willy MULLER : *Manuel de travaux pratiques pour occuper la jeunesse* (Eclaireurs, patronages, écoles du jeudi, etc.), 2^{me} éd. Strasbourg, Finck. Genève, Comité universel des Unions chrétiennes. — 118 p. in-8°, illustré, 3 fr. 50 et 4 fr. — Petit livre illustré, donnant des indications très claires sur des travaux utiles : filet, tissage, vannerie en rotin et en raphia, cannage de chaises, etc. Les institutrices remarqueront une planche à tricoter évitant pour les petits les dangers des aiguilles.

Chants de Pâques. — La Commission interecclésiastique romande de chant religieux publie, à l'occasion de Pâques 1922, quatre chœurs mixtes pour 20 centimes. No 124 : *Au ressuscité* (J. Candaux et Wolfrum) ; No 125 : *Consécration* (R. Bornand et J. Mellana-Vogt) ; No 126 : *Pâques* (L. Maystre, musique de 1536) ; No 127 : *Vendredi-Saint* (Ch. Ecklin, mélodie de 1542). — L. Barblan, pasteur, Pampigny (Vaud).

VARIÉTÉ

EN 2022 !

C'est maintenant chose faite ! L'an de grâce 2020 a vu la réalisation des projets de réforme scolaire nés de la Révolution pédagogique de 1920 : l'école active a détrôné l'école assise. Hé oui ! il n'a pas fallu moins d'un siècle d'efforts continus pour venir à bout de la résistance opiniâtre des « immobilistes ». La réforme de 2020 consacre la faillite lamentable de l'Examen et la déchéance de la déesse Mémoire.

Le Palais de l'Education est un somptueux édifice où l'on orne l'intelligence et où l'on développe le savoir-faire. C'est l'école-prison du XX^{me} siècle complètement désaffectée. On a fait disparaître de son fronton l'inscription dantesque que nos arrière-petits-neveux y lisaient chaque jour en pensée : *Lasciate ogni speranza voi ch'entrate*, et on l'a remplacée par l'aimable devise de Thélème : *Fais ce que veux*, qui adresse à tout venant son accueillant sourire. Plus de classes poussiéreuses et d'aspect rébarbatif, meublées de bancs de torture ! La momie a secoué ses bandelettes : atelier de travaux manuels, salle de démonstrations industrielles, bureau commercial, musée d'art, de science et d'histoire, agence de voyages, centrale des « références », cabinet d'orientation professionnelle, laboratoire, bibliothèque, aula... toutes les activités humaines sont là représentées en un saisissant raccourci. On y trouve jusqu'à une pouponnière et une cuisine pour l'éducation de la femme, ainsi qu'un « stade » et un « ring » pour les jeux olympiques. Les célèbres tables Mauchain ont naturellement vidé les lieux ; on les a vendues aux enchères publiques et elles ont trouvé un emploi fort utile dans le Jardin de l'Asile des vieillards... Un seul exemplaire a trouvé grâce : on l'a déposé au Musée national des fossiles ! Et c'est, dans ce monde en petit, un entrain joyeux de ruche bourdonnante, un va-et-vient continu de groupes affairés qu'un « conseiller » (autrefois : maître) conduit d'un centre d'étude à l'autre pour y diriger les travaux de recherches auxquels les élèves se livrent avec une spontanéité et une avidité dont témoignent leurs nombreuses questions, leur bruyante gaieté et

leur incessante agitation. Car la mobilité des jambes et de la... langue est ici de règle : l'enfant qui serait surpris à parler trop peu ou à demeurer tranquillement assis plus longtemps que de raison serait aussitôt dirigé sur le dispensaire pour y subir une minutieuse visite médicale...

Quant aux manuels scolaires et aux cahiers qui formaient jadis la base de l'enseignement, ils ont eu un sort bien digne de leurs siècles de méfaits. Aux jour et heure fixés par le Département de l'Éducation populaire, on les a rassemblés sur la place publique en une croulante montagne et on en a fait un solennel autodafé. Alors que la fumée de tous ces Rosier, ces Vignier, ces Dupraz et Bonjour, ces Jaccard et Henchoz montait vers les cieux en tourbillons indignés, le président de la commission locale d'Éducation a pris quatre poignées de leurs cendres et il les a dispersées aux quatre vents des cieux en fulminant chaque fois cet anathème officiel : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! »

Et maintenant le dogme de la contrainte par le livre n'est plus qu'un mauvais souvenir. Il a fait place à la théorie de la « documentation » personnelle, directe, libre et joyeuse dont les ressources abondantes du Palais de l'Éducation et les prodigieuses trouvailles de la science permettent la réalisation intégrale. En géographie, par exemple, l'aviation joue un rôle prépondérant. Chaque classe dispose, en effet, d'un dreadnought de l'air d'une vitesse moyenne d'un millier de kilomètres à l'heure. Qui ne voit le parti que l'instruction peut tirer de ce puissant moyen d'investigation dans l'espace ! Les facteurs distance et temps deviennent d'une importance inappréciable ; New-York, Yokohama, ou l'île de Yap se trouvent à quelques heures de voyage ; le Finsteraarhorn, la Limmat ou Coire, à un tour... d'hélice, et la lecture des cartes n'est plus qu'un jeu... Un seul inconvénient : l'étude de la géographie locale se voit négligée parce que le temps consacré à l'observation des environs immédiats paraît exagéré en regard de celui qu'exige la visite des extrémités de la Terre !

L'enseignement du français qui donna tant de fil à retordre aux instituteurs de jadis, est aujourd'hui le plus facile qui soit. Car ce siècle a réalisé le triomphe de l'orthographe phonétique. Plus n'est besoin de seriner à la jeunesse les effarantes règles d'accord du participe. On écrit comme on prononce, au mépris des « Brèves remarques sur la langue française » de feu Philippe Godet, de vétilleuse mémoire.

Quant à l'éducation proprement dite du cœur et de la volonté, elle se fait sur la base du self-government, dont le commencement du XX^{me} siècle fit de timides essais. On a reconnu l'excellence de la méthode anglo-saxonne et sa pratique donne des résultats remarquables. Au reste, le désir de s'instruire, qui est peu à peu devenu en chaque enfant comme une seconde nature, est un incomparable adjuvant de la discipline, et bien rares sont les occasions de blâme ou de punition. A telle enseigne que la note de conduite ne figure plus dans les bulletins mensuels et que les exceptionnels pensums infligés le sont aux élèves qui se signalent parfois par des excès de vertu !....

Il resterait à parler de la situation matérielle et morale des pédagogues. Mais ceci est un autre rêve...

PONOCRATES.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

HAYWARD, G., **Manuel de Cuisine**, à l'usage des cours professionnels, écoles ménagères, pensionnats et maîtresses de maison. Contenant plus de 600 recettes pratiques et clairement exposées. In-8 cartonné, 6^e édition, revue et augmentée Fr. 6.—

IANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. **Guide de la coupeuse-lingère**. Manuel complet des leçons de coupe pour vêtements de femmes, d'hommes, d'enfants et layette. Ouvrage recommandé pour les cours féminins par le Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud. Cinquième édition revue et augmentée, comprenant 136 dessins. Un volume in-8 cartonné. Fr. 6.—

IANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. **Guide de la coupeuse-couturière**, 1^{re} partie. Manuel complet des leçons de coupe pour vêtements de dames et de fillettes. Ouvrage recommandé, pour les cours féminins, par le Département de l'Instruction Publique du canton de Vaud. Septième édition revue et augmentée. Un volume in-8 cartonné Fr. 4.50

IANZ-GIROUD, M., Inspectrice cantonale. **Guide de la coupeuse-couturière**. 2^{me} partie (en préparation).

MICHE, L., ancienne maîtresse de blanchissage et repassage à l'Ecole professionnelle et ménagère, et DERUAZ, J., maîtresse de repassage à l'Ecole professionnelle et ménagère. **Manuel théorique et pratique de blanchissage et repassage**. Avec 24 gravures explicatives. In-8 cartonné Fr. 1.80

PICKER, E. et BEAUSIRE, L., **Coupe et confection de linge**. Linge de maison, layette, lingerie pour enfants de tous âges, lingerie pour dames et messieurs, raccommodage. Ouvrage recommandé par les Départements de l'Instruction Publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève. Illustré de 214 figures. Grand in-8 cartonné Fr. 5.—

RUEG, M., Inspectrice de couture. **Manuel méthodique et pratique de couture et de coupe**. Septième édition entièrement revue. In-8 cartonné (en préparation). Fr. 5.50

ÉCHANGE

La famille d'instituteur soussignée désirerait échanger son fils de 14 ans contre garçon ou fillette du même âge environ, pour la durée d'une année. De préférence dans famille d'instituteur chrétienne du canton de Neuchâtel, à proximité d'école secondaire. **Glaus**, instituteur. **Mühleberg**, Berne.

Favorisez l'industrie suisse !

Les gommes à effacer "**Rütli**", "**Righi**", "**Pallas**" et "**Lux**" offrent tous les avantages des marques étrangères; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants.

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄFFIKON-ZÜRICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers.

47

Impressions Nouvelles S. A.

Rue Beau-Site 3 - Genève

recommande à MM. les chefs de Départements, Professeurs, ainsi qu'aux membres du Corps Enseignant son installation 27

MANUL

(Breveté)

permettant sans nouvelle composition, ni clichés, la réimpression de tout ouvrage, musique, dessin, etc., à des conditions inconcurrençables.

« Impressions Nouvelles » est aussi la seule maison en Suisse Romande possédant des machines modernes d'impression Offset, pour tirages avantageux en noir et couleur.

CAHIER de COMMERCE

pour remplir les formulaires de la poste et de chemin de fer. — Chez **Otto EGLÉ, GOSSAU (St-Gall)**.

Allemand

On reçoit quelques jeunes gens désirant apprendre la langue. Occasion de fréquenter les écoles de Riehen ou de Bâle. Prix selon âge et prétentions. S'adresser à **M. P. Reek**, maître secondaire, **Riehen (Bâle)**. 25



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

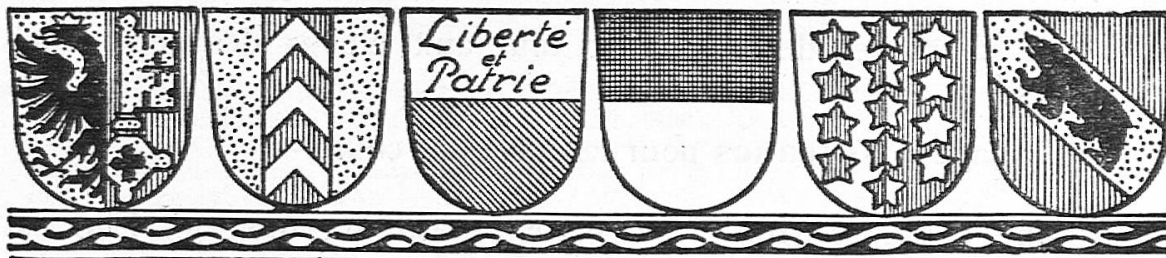
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE

GENÈVE

1, Rue de Bourg

Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 15
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}. Compte de chèques postaux 11 125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ecoles normales

Examens d'admissions

Ces examens porteront sur le programme primaire qui fait règle : ils auront lieu dans la semaine du 7 au 13 avril.

Les inscriptions seront reçues par le Directeur jusqu'au 18 mars.

Pièces à produire : 1. Un acte de naissance ; 2. Un certificat de vaccination ; 3. Une attestation de bonne conduite signée par une personne autorisée ; 4. Un engagement à desservir pendant 3 ans au moins une école publique dans le canton.

Dans sa demande d'admission, le candidat indiquera exactement la dernière école suivie. Il dira aussi s'il désire être mis au bénéfice d'une bourse d'études. Les bourses de l'Etat peuvent, suivant les conditions de fortune et le travail de l'élève, s'élever jusqu'à 800 francs par an.

Conditions d'admission : A. Pour la section des travaux à l'aiguille, avoir 17 ans dans l'année. Pour les 3 autres sections, avoir 16 ans dans l'année. Les candidats des deux sexes qui se destinent à l'enseignement primaire peuvent, exceptionnellement, être admis à 15 ans, s'ils ont achevé leur scolarité et s'ils ont acquis un développement physique et intellectuel suffisant.

B. Etre exempt d'infirmité.

33

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de Raccordement

EXAMENS D'ADMISSION : vendredi et samedi 31 mars et 1^{er} avril, à 8 h. du matin.

INSCRIPTIONS jusqu'au 20 mars. *Pièces à produire :* acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

Ce cours est destiné, avant tout, aux élèves des écoles primaires.

Ecolage : 20 francs pour la durée du cours.

Une classe latine de raccordement est ouverte. Elle est destinée aux élèves qui se décident sur le tard à commencer les études classiques et désirent les faire un peu rapidement.

Demander renseignements au Directeur du Collège classique.